



Ex&Co

Expertise comptable

VSME

LE REPORTING VOLONTAIRE

*PRESENTATION DE LA
MISSION*



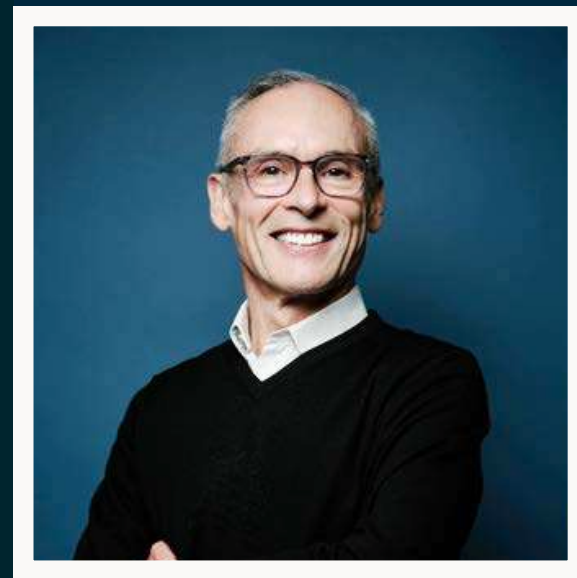
TABLE DES MATIERES

- 01 Contexte réglementaire**
- 02 Calendrier CSRD / VSME / LOI OMNIBUS**
- 03 Loi Omnibus & CSRD : Un nouveau paysage**
- 04 Qu'est ce que la VSME ?**
- 05 Pourquoi la VSME devient centrale ?**
- 06 Le Reporting Volontaire**
- 07 Différence entre Bilan Carbone et VSME**
- 08 Les apports de la mission VSME**
- 09 Les valeurs ajoutées de l'Expert Comptable Vert**
- 10 Conclusion**
- 11 Nous contacter**
- 12 Exemple de livrable**



LE CABINET EX&CO

Expert en durabilité : du bilan carbone au reporting VSME, pour une RSE actionnable et adaptée



Laurent Cohen

- Expert Comptable et Commissaire aux comptes.
- Auditeur Durable inscrit sur la liste H2A CAC vert



Sarah Benghanem

- Expert Comptable mémorialiste
- Chef de Mission RSE

Nos solutions

- Bilan Carbone d'entreprise (Scope 1-3) : mesure de vos émissions de CO2, reporting détaillé et pilotage de votre stratégie climat.
- VSME - Reporting Volontaire : Nous vous accompagnons dans la mise en conformité aux standards RSE.
- Accompagnement dans le plan de transition écologique : mesure des émissions, objectifs de réduction, plan d'action, suivi et reporting.
- Accompagnement dans l'obtention des labels RSE (B-Corp, Ecovadis)

CONTEXTE REGLEMENTAIRE



Principes clés :

- double matérialité, normes européennes ESRS (European Sustainability Reporting Standards), audit obligatoire et format numérique
- Obligatoire pour les grandes entreprises et certaines PME cotées à partir de 2024/2026.

POURQUOI LES PME NON COTÉES SONT QUAND MÊME IMPACTÉES ?

- Effet domino : les grands groupes soumis à la CSRD doivent collecter des données ESG dans leur chaîne de valeur. Les PME fournisseurs/partenaires sont sollicitées.
- Pression bancaire et assurantielle : banques et assureurs intègrent des critères extra-financiers dans leurs analyses de risque.
- Appels d'offres publics/privés : exigences croissantes en matière d'empreinte carbone, RSE, diversité, etc.

CALENDRIER CSRD / VSME / LOI OMNIBUS

CAP SUR LA CONFORMITÉ UTILE : LA FRISE QUI ALIGNE VOS ACTIONS AVEC LE CALENDRIER.

16 déc. 2022 – CSRD publiée au JOUE (directive 2022/2464) → entrée en vigueur 5 janv. 2023.

Exercices 2024 → publication en 2025 – 1^{re} vague d'entreprises commence à appliquer la CSRD.

17 déc. 2024 – EFRAG finalise et remet la VSME à la Commission.

16 avr. 2025 – Publication au JOUE de la directive “Stop-the-clock” ; 17 avr. 2025 – entrée en vigueur (reports pour vagues 2 & 3 CSRD).

31 juil. 2023 – Adoption du 1er jeu d'ESRS par la Commission (standards applicables aux sociétés CSRD).

21 janv. 2024 – EFRAG publie le projet de norme VSME (exposure draft) et ouvre consultation.

26 fév. 2025 – Publication par la Commission des propositions Omnibus (simplification & reports ciblés).

30 avr. 2025 – France : loi n° 2025-391 dite “DDADUE 5” promulguée (alignement national sur le report Omnibus) ; 2 mai 2025 – publication au JORF.

LOI OMNIBUS & CSRD: UN NOUVEAU PAYSAGE

26 FÉVRIER 2025

Suite au vote du 3 avril 2025, le Parlement européen a voté un report de deux ans pour les vagues 2 et 3 de la CSRD (source : [Conseil Européen](#), 2025) :

- **vague 1** : entreprises cotées de plus de 500 employés : pas de changement, le reporting est obligatoire dès cette année ;
- **vague 2** : grandes entreprises non cotées ($\geq 1\ 000$ employés, >50 M€ CA ou >25 M€ de bilan) → report de la CSRD à 2028 (pour les données de 2027) ;
- **vague 3** : PME non cotées ($<1\ 000$ employés, >8 M€ CA ou >4 M€ de bilan) → report de la CSRD à 2029 (pour les données de 2028).

Conséquence : des milliers de PME et ETI sortent du champ CSRD, alors qu'elles s'étaient préparées.

QU'EST CE QUE LA VSME ?

VOLUNTARY STANDARD FOR NON-LISTED SMES

La VSME est une norme européenne de durabilité conçue par le Groupe consultatif européen sur l'information financière (EFRAG). Elle offre aux entreprises non soumises à la CSRD un cadre commun et simplifié de reporting ESG (environnement, social, gouvernance).



Un cadre simple, proportionné et volontaire, s'adressant aux entreprises non soumises à la directive CSRD.



Anticiper les futures attentes réglementaires liées à la CSRD.



Mesurer et communiquer leurs engagements et performances en matière de durabilité (environnement, social, gouvernance).



Valoriser leur attractivité auprès des clients, financeurs, partenaires et salariés.

POURQUOI LA VSME DEVIENT CENTRALE ?

- **VSME (EFRAG, déc. 2024)** : référentiel simplifié pour PME hors CSRD, déjà sollicitées sur leurs données ESG.
- **Élargissement de son rôle avec Omnibus** :
 - Devient le standard de référence pour PME/ETI exclues de la CSRD.
 - 30 juillet 2025 : recommandation officielle de la Commission →
 - Référence pour micro-entreprises & PME non cotées.
 - Value Chain Cap : les grandes entreprises soumises à la CSRD ne peuvent exiger que les infos prévues par la VSME auprès de leurs fournisseurs.
- **Prochaines étapes** : vers un standard volontaire officiel (acte délégué attendu fin 2025 / début 2026), ajusté selon les seuils et la révision des ESRS.

✔ L'Omnibus réduit le champ de la CSRD, mais la VSME s'impose comme le pivot incontournable du reporting ESG pour les PME dans la chaîne de valeur.

LE REPORTING VOLONTAIRE

OPTION 1 : MODULE DE BASE

Contient des indicateurs simples et facilement disponibles pour les petites entreprises pour leur donner accès à un premier reporting extra-financier normalisé.

Niveau d'exigence :

- Se concentre sur un socle minimal d'informations.
- **Objectif** : garantir que toutes les PME, même petites ou débutantes en ESG, puissent fournir un reporting simple, compréhensible et faisable.
- Peu ou pas de données chiffrées complexes.

Thématiques ESG couvertes

- **Environnement** : informations générales (consommation d'énergie, politique de réduction des déchets, sensibilisation).
- **Social** : données sociales de base (emploi, conditions de travail, égalité hommes femmes).
- **Gouvernance** : structure de direction, politiques anticorruption, transparence minimale.

LE REPORTING VOLONTAIRE

OPTION 1 : MODULE DE BASE - INFORMATIONS A COMMUNIQUER

Environnement	Social	Gouvernance
<ul style="list-style-type: none">• Consommation d'énergie• Emission de GES• Sites proches de zones protégées• Prélèvement et consommation d'eau• Polluants émis• Respect des principes économies circulaires	<ul style="list-style-type: none">• Nombre d'employés par type de contrat• Accident du travail• Ecart de rémunération femme/homme• Formation des salariés	<ul style="list-style-type: none">• Nombre de condamnation pour corruption et/ou pots-de-vin• Montant total des amendes pour corruption et/ou pots-de-vin

LE REPORTING VOLONTAIRE

OPTION 2 : MODULE COMPLET

Contient les éléments du module de base et des indicateurs supplémentaire (quantitatifs et qualitatifs) pour les entreprises souhaitant davantage rendre compte de leur performance extra-financière.

Niveau d'exigence :

- Demande un reporting plus riche et structuré, avec davantage d'indicateurs.
- Inclut des éléments sectoriels ou spécifiques selon l'activité.
- Intègre souvent des données quantitatives (ex. émissions carbone, diversité, ratios financiers liés à l'ESG).

○

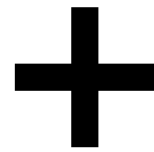
Thématiques ESG couvertes

- **Environnement** : empreinte carbone détaillée (scope 1, 2, voire 3), gestion de la biodiversité, économie circulaire.
- **Social** : indicateurs plus fins (formation, taux d'accidents du travail, inclusion, turnover, bien-être au travail).
- **Gouvernance** : évaluation des risques, stratégie ESG intégrée, transparence accrue (par ex. publication de la rémunération des dirigeants, diversité dans les organes de gouvernance).

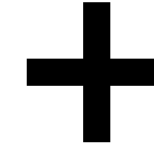
LE REPORTING VOLONTAIRE

OPTION 2 : MODULE COMPLET - INFORMATIONS A COMMUNIQUER

MODULE DE BASE
(option1)



Indicateurs qualitatifs et quantitatifs plus détaillés



Descriptions des politiques, plans d'action et initiatives futures permettant la transition vers une économie durable



Environnement	Social	Gouvernance
<ul style="list-style-type: none">• Emissions de GES (scopes 1. 2 et 3)• Objectif de décarbonisation• Publication du plan d'adaptation au changement climatique• Description des risques climatiques auxquels est exposé l'entreprise	<ul style="list-style-type: none">• Ratio femmes/hommes au sein du management• Politique de droits humains• Incident ayant entraîné une atteintes sévères aux droits humains (travail des enfants, travail forcé)	<ul style="list-style-type: none">• Ratio femmes/hommes au sein de la gouvernance• Revenus tirés de certains secteurs sensibles

LE REPORTING VOLONTAIRE

Pilier ESG	MODULE DE BASE	MODULE COMPLET
Environnement	<ul style="list-style-type: none"> - Consommation totale d'énergie- Part d'énergies renouvelables- Gestion basique des déchets (volumes, initiatives)- Politique générale de réduction des émissions 	<ul style="list-style-type: none"> - Consommation d'énergie par source + efficacité énergétique- Objectifs de réduction d'énergie- Émissions GES scope 1 & 2 (scope 3 recommandé)- Consommation et rejets d'eau- Taux de recyclage, déchets dangereux, économie circulaire- Biodiversité : impact sur les écosystèmes, zones protégées
Social	<ul style="list-style-type: none"> - Effectif total et répartition H/F- Respect des droits fondamentaux des travailleurs- Conditions de travail (sécurité, contrats)- Politique anti-discrimination et égalité 	<ul style="list-style-type: none"> - Évolution des effectifs, turnover, absentéisme- Santé & sécurité : taux d'accidents, maladies professionnelles- Formation : heures et budget de formation par salarié- Diversité : genre, âge, catégories socio-pro- Dialogue social : syndicats, négociations collectives- Chaîne d'approvisionnement : audits sociaux, respect des droits humains
Gouvernance	<ul style="list-style-type: none"> - Structure de direction (composition)- Existence d'une politique anticorruption- Transparence minimale sur les pratiques- Engagement générique à l'éthique 	<ul style="list-style-type: none"> - Gouvernance : composition du CA, indépendance, diversité- Transparence sur la rémunération des dirigeants- Cartographie et gestion des risques ESG- Mécanismes d'éthique et conformité (alerte interne, anticorruption avancée)- Intégration de l'ESG dans la stratégie globale- Dialogue structuré avec les parties prenantes (clients, investisseurs, fournisseurs)

LES APPORTS DE LA MISSION VSME

01 Harmonisation

Directement inspirée des normes ESRS, la VSME propose un format standardisé qui facilite la communication avec les clients, les partenaires financiers et les investisseurs.

03 Complémentarité avec le Bilan Carbone

Là où le Bilan Carbone se limite aux émissions de gaz à effet de serre, la VSME **élargit la perspective aux enjeux sociaux et de gouvernance**, offrant ainsi une vision globale et équilibrée de la durabilité.

05 Valorisation et compétitivité

Vis-à-vis des clients : de plus en plus de grands groupes exigent des données ESG de leurs fournisseurs ; la VSME fournit une réponse claire et normalisée.

• **Vis-à-vis des financeurs** : elle renforce la confiance des banques attentifs aux critères extra-financiers,

02 Proportionnalité

Les indicateurs sont adaptés aux capacités et aux ressources d'une PME. La démarche reste simple et pragmatique, sans lourdeur excessive.

04 Anticipation réglementaire

Adopter la VSME, c'est se préparer en avance à de futures obligations de reporting plus strictes et répondre dès aujourd'hui aux demandes croissantes des donneurs d'ordre.

06 Communication

COMPARAISON VSME BILAN CARBONE

Bilan Carbone® est un outil de mesure technique et détaillé dédié exclusivement au climat et aux émissions de GES.

VSME est un cadre de reporting global qui inclut l'environnement (dont le carbone), mais aussi le social et la gouvernance.

Critère	VSME (Voluntary Standard for non-listed SMEs)	Bilan Carbone®
Nature	Cadre volontaire de reporting extra-financier, élaboré par l'EFRAG	Méthodologie normalisée de quantification des émissions de GES, développée par l'ADEME et gérée par l'ABC
Champ de couverture	- E : énergie, climat, ressources, déchets...- S : travailleurs, diversité, santé, chaîne de valeur...- G : gouvernance, éthique, management	Exclusivement Environnemental (climat) : émissions de GES (Scope 1, 2 et 3)
Méthodologie	Reporting structuré en VSME Core (indicateurs de base) et VSME Expanded (inspiré ESRS)	Méthode ADEME / GHG Protocol, calcul en tonnes de CO ₂ équivalent, avec facteurs d'émission spécifiques
Degré de détail	Indicateurs simplifiés et standardisés, moins granulaires que la CSRD	Détail élevé : prise en compte de tous les flux (énergie, transport, achats, déchets, immobilisations...)
Restitution attendue	Rapport de durabilité simplifié, communicable aux clients, banques, partenaires	Rapport carbone (résultats quantifiés, plan d'action de réduction, scénarios de transition)
Publication	Volontaire, pas de format imposé (mais peut être annexé au rapport annuel ou transmis aux clients/financeurs)	Volontaire (sauf obligation réglementaire ou contractuelle), parfois exigé dans appels d'offres publics/privés
Lien avec la CSRD	Inspiré des ESRS, permet aux PME d'anticiper les demandes de leurs clients soumis à la CSRD	Fait partie intégrante des indicateurs environnementaux exigés par la CSRD (rubrique Climat – ESRS E1)

NOTRE VALEUR AJOUTÉE EN TANT QU'EXPERT-COMPTABLE

L'expert-comptable assure la rigueur méthodologique et la conformité du rapport VSME aux standards internationaux. Son intervention confère une crédibilité et une fiabilité accrues aux informations publiées auprès des parties prenantes. Il apporte en outre une analyse éclairée des données pour soutenir la gouvernance et le pilotage stratégique de l'entreprise.

► Maîtrise des cadres réglementaire européens

► Méthodologie structurée et adaptée aux PME

► Accompagnement pédagogique et opérationnel

► Synergie VSME – Bilan Carbone

► Valorisation stratégique du rapport



CONCLUSION

En résumé, la VSME est à la fois un outil de conformité volontaire, un levier stratégique de valorisation, et un instrument de pilotage pour les PME qui veulent transformer les enjeux de durabilité en avantage compétitif.

Compléter utilement votre Bilan Carbone en offrant une vision globale et crédible de votre durabilité.

Valoriser votre entreprise sur des critères extra-financiers.

Structurer et fiabiliser vos engagements ESG.





Ex&Co

Expertise comptable

NOUS CONTACTER

Contact Information:



01.42.02.61.62



laurent-cohent@cabinet-exetco.fr



<https://exetco.paris/>



sarahb@cabinet-exetco.fr



9 Rue des pyramides, 75001 Paris

